

Le 8 mars 2021

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire tenue le lundi 8 mars 2021 à la salle du Conseil de la Municipalité de Béthanie à 18h00.

Étaient présents :

Monsieur Boniface Dalle-Vedove, maire
Monsieur Bernard Demers, conseiller, poste numéro 1
Monsieur Michel Demers, conseiller, poste numéro 2
Monsieur Ghislain Privé, conseiller au poste numéro 3
Monsieur Yves Guillemette, conseiller au poste numéro 4
Monsieur Michel Côté, conseiller, poste numéro 6 et maire suppléant

Étaient absents :

Madame Josée Roy, conseillère, poste numéro 5

Le conseil siégeant au complet sous la présidence du maire, monsieur Boniface Dalle-Vedove.

Était également présent :

Madame Lise Lapointe Brin, Directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

À 18h03, le maire, monsieur Boniface Dalle-Vedove déclare la séance ouverte. Monsieur Dalle-Vedove précise que ; **le Conseil se réunit à huis clos, en vidéoconférence, en application des décisions gouvernementales prises dans le cadre de la pandémie de la (Covid-19) et l'arrivée de la 2^e vague.** Afin de se conformer aux directives gouvernementales, cette séance sera enregistrée afin de la rendre publique.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

028-03-2021

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur la proposition de : Monsieur Ghislain Privé
Appuyé par : Monsieur Yves Guillemette
Il est résolu à l'unanimité des membres présents:

QUE le Conseil de la municipalité de Béthanie adopte l'ordre du jour en y ajoutant les points 6.3 et 6.4.

ADOPTÉE

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

3.1. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 8 FÉVRIER 2021

029-03-2021

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 8 FÉVRIER 2021

Sur la proposition de : Monsieur Michel Demers
Appuyé par : Monsieur Bernard Demers
Il est résolu à l'unanimité des membres présents:

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 février 2021 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

3.2 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 26 FÉVRIER 2021 ;

030-03-2021

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 26 FÉVRIER 2021 ;

Sur la proposition de : Monsieur Michel Côté
Appuyé par : Monsieur Ghislain Privé
Il est résolu à l'unanimité des membres présents:

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du 26 février 2021 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

4. PÉRIODE DE QUESTIONS ;

5 CORRESPONDANCE

- 5.1 MRC D'Acton:
 - 5.1.1 – Acceptation du projet Aire de service par monsieur Vincent Cordeau
 - 5.1.2 – Vente de propriété pour taxes impayées en temps de pandémie;
- 5.2 R.I.A.M. :
- 5.3 M.D.D.E.L.C.C.
- 5.4 M.A.M.H.
- 5.5 Ministère des Transports
 - 5.5.1 – Campagne de sécurité routière panneau d'affichage;
 - 5.5.2 – Suivi pour les travaux asphaltage sur le chemin de Béthanie;
- 5.6. UPF – Demande d'appui pour l'organisme Unis pour la faune;

6 AFFAIRES RELATIVES AU CONSEIL MUNICIPAL

6.1 RAPPORT DU MAIRE

Compte-rendu du maire

Compte-rendu du maire, séance du conseil du lundi 8 mars 2021

1. Mercredi 10 février, donné une entrevue à Radio Acton sur les faits saillants de la réunion du conseil du 8 février.
2. Mercredi 10 février, rencontre hebdomadaire avec la directrice générale pour le suivi des dossiers en cours.
3. Mercredi 10 février, participé à la rencontre de travail du conseil des maires de la MRC suivie de la séance régulière du conseil.
4. Vendredi 15 février, fais le point sur les dossiers en cours avec M. Robert Désilets.
5. Mercredi 17 février, rencontre hebdomadaire avec la directrice générale pour le suivi des dossiers en cours.
6. Mercredi 17 février, participé à une rencontre par visioconférence avec les organisateurs du «Festival de la petite lanterne» de l'Atelier du loisir de Béthanie.
7. Vendredi 19 février, fais le point sur les dossiers en cours avec M. Robert Désilets.
8. Lundi 22 février, tenue une réunion d'urgence avec les membres du conseil municipal par visioconférence.
9. Lundi 22 février, rencontre de travail avec M. Robert Désilets.
10. Mercredi 24 février, participé à la réunion régulière du conseil de la RIAM par visioconférence.
11. Mercredi 24 février, rencontre de travail avec M. Robert Désilets.
12. Vendredi 26 février, tenue une séance extraordinaire du conseil municipal en mode visioconférence.
13. Lundi 1^{er} mars, fais le point sur les dossiers en cours avec M. Robert Désilets.
14. Lundi 1^{er} mars, tenue la réunion de la commission administrative mensuelle, rencontre tenue par visioconférence à la salle du conseil dans le respect des directives sanitaires en cours ainsi que du couvre-feu à 20H.

15. Mercredi 3 mars, participé à une rencontre de travail pour la révision du Plan conjoint de gestion des matières résiduelles de la RIAM par visioconférence.
16. Jeudi 4 mars, rencontre avec la directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe Mme Lise Lapointe-Brin.
17. Vendredi 5 mars, fais le point sur les dossiers en cours avec M. Robert Désilets.
18. Lundi 8 mars, rencontre avec la directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe Mme Lise Lapointe-Brin.
19. Lundi 8 mars, présidé la réunion de la séance ordinaire du conseil par visioconférence à la salle du conseil dans le respect des directives sanitaires en cours ainsi que du couvre-feu de 20H.

Boniface Dalle-Vedove
Maire
8 mars 2021

6.2 ENTENTE DE TARIFS PRÉFÉRENTIELS ENTRE LA VILLE D'ACTON ET LES MUNICIPALITÉS MEMBRES DE LA MRC D'ACTON ;

031-03-2021

ENTENTE DE TARIFS PRÉFÉRENTIELS ENTRE LA VILLE D'ACTON ET LES MUNICIPALITÉS MEMBRES DE LA MRC D'ACTON ;

ATTENDU QUE la ville D'Acton Vale a procédé à la construction et est propriétaire du Complexe multisports Desjardins, situé au 1600, 3^e Avenue à Acton Vale ;

ATTENDU QUE les municipalités membres de la MRC D'Acton peuvent conclure une entente relativement à un domaine de leurs compétences, tel que le permet les articles 569 et suivants du Code municipal du Québec (L.R.Q., c.C-27.1) ;

ATTENDU QUE les Municipalités souhaitent faire bénéficier à ses citoyens de toutes les activités offertes par la Ville D'Acton Vale au Complexe multisports Desjardins ;

ATTENDU QUE les parties désirent établir les modalités et les conditions d'entente d'utilisation qui seraient alors applicables aux citoyens des municipalités ;

Sur la proposition de : Monsieur Ghislain Privé
Appuyé par : Monsieur : Monsieur Michel Demers
Il est résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil de la municipalité de Béthanie désire conclure l'entente avec la ville D'Acton Vale concernant son Complexe multisports, et mandate le maire monsieur Boniface Dalle-Vedove et sa directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe madame Lise Lapointe Brin à signer pour et au nom de la municipalité l'entente de tarifs préférentiels offerts par la ville D'Acton Vale ;

ADOPTÉE

6.3 LETTRE DE DEMISSION DE LA CONSEILLERE AU POSTE NO.5, MADAME JOSEE ROY

La directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe informe le conseil municipal de la démission de madame Josée Roy, conseillère au poste numéro 5 et dépose la lettre de démission datée du 6 mars 2021.

6.4 REMERCIEMENTS À LA CONSEILLÈRE MUNICIPALE MME JOSÉE ROY ;

032-03-2021

REMERCIEMENTS À LA CONSEILLÈRE MUNICIPALE MME JOSÉE ROY ;

ATTENDU QUE Mme Josée Roy a agit à titre de conseillère au poste # 5 suite à son élection du 28 juin 2019 et ce jusqu'au 8 mars 2021;

ATTENDU QUE Mme Josée Roy a assumé ses fonctions de conseillère avec brio au cours des 2 dernières années;

ATTENDU QUE Mme Josée Roy a contribué par son implication à divers comités à la bonification de l'offre de services à la population de Béthanie;

ATTENDU QUE Mme Josée Roy a remis sa lettre de démission du conseil municipal de Béthanie en date du 8 mars 2021;

CONSÉQUEMMENT,

Sur la proposition de :

Appuyée par :

Il est résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE les membres du conseil de la municipalité de Béthanie remercie Mme Josée Roy pour son dévouement et son professionnalisme au service des citoyens de Béthanie;

QUE les membres du conseil lui souhaitent succès et bonheur dans ses nouvelles fonctions.

ADOPTÉE

7 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCES

7.1 APPROBATION DES COMPTES PAYÉS AU 28 FÉVRIER 2021

La directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe dépose les listes des comptes et des salaires nets payés pour le mois de février 2021.

033-03-2021

ADOPTION DES COMPTES PAYÉS AU 28 FÉVRIER 2021

Sur la proposition de : Monsieur Bernard Demers

Appuyé par : Monsieur Michel Côté :

Il est résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le Conseil de la municipalité de Béthanie accepte les comptes et les salaires nets payés pour le mois de février 2021 totalisant 40 462.74

Liste des comptes payés au 28 Février 2021

no.chèque	nom	montant
C2100018	SEPT 24 com.marketing	377,01
C2100019	C.I.M.	3 518,24
C2100020	DBR Informatique	37,93
C2100021	Petite caisse Marilou Landry	133,55
C2100022	Côté & Fils Inc.	138,55
C2100023	Jacques Laferté Ltée	402,08
C2100024	Boniface Dalle-Vedove	23,00
C2100025	Thomas Yvon	15,00
C2100026	Municipalité de Warden	115,00
C2100027	Chaussures Belmont Inc.	396,76
C2100028	Robert Désilets	31,04
L2100025	Hydro Québec	863,44
L2100026	Paul Lussier	302,56
L2100027	Rec.Général du Canada(DAS)	624,62
L2100028	Min. Revenu du Québec	1 857,04
L2100029	Visa Desjardins	284,99
L2100030	Hydro Québec	119,78
L2100031	Eurofins,Environex	84,22
L2100032	Gaz Propane Rainville Inc.	1 725,33
L2100033	Mun.Village de Roxton Falls	2 420,35
L2100034	R.I.A.M.	7 751,39
L2100035	Bell Mobilité Inc.	19,49
L2100036	Paul Lussier	167,00
L2100037	Éric Jacques	10 096,67
L2100038	GC Crédit -Bail Québec Inc.	102,33
		31 607,37

Liste des Salaires nets payés au 28 février 2021

pièce	date	chèque	nom	prénom	montant
D2100019	2021-02-04	Lussier	Paul	Paul	307,08
D2100020	2021-02-04	Thomas	Yvon	Yvon	100,31
D2100021	2021-02-04	Désilets	Robert	Robert	533,09
D2100022	2021-02-04	Lassonde	Monique	Monique	122,68
D2100023	2021-02-04	Landry	Marilou	Marilou	634,82
D2100024	2021-02-11	Lussier	Paul	Paul	270,44
D2100025	2021-02-11	Thomas	Yvon	Yvon	63,92
D2100026	2021-02-11	Désilets	Robert	Robert	533,09
D2100027	2021-02-11	Landry	Marilou	Marilou	609,82
D2100028	2021-02-18	Lussier	Paul	Paul	259,71
D2100029	2021-02-18	Thomas	Yvon	Yvon	87,04
D2100030	2021-02-18	Désilets	Robert	Robert	533,09
D2100031	2021-02-18	Lassonde	Monique	Monique	105,49
D2100032	2021-02-18	Landry	Marilou	Marilou	609,82
D2100033	2021-02-25	Lussier	Paul	Paul	158,68
D2100034	2021-02-25	Thomas	Yvon	Yvon	174,89
D2100035	2021-02-25	Désilets	Robert	Robert	533,09
D2100036	2021-02-25	Landry	Marilou	Marilou	925,42
D2100037	2021-02-25	Demers	Michel	Michel	228,58
D2100038	2021-02-25	Privé	Ghislain	Ghislain	228,58
D2100039	2021-02-25	Dalle-Vedove	Boniface	Boniface	848,55
D2100040	2021-02-25	Demers	Bernard	Bernard	228,58
D2100041	2021-02-25	Côté	Michel	Michel	301,44
D2100042	2021-02-25	Guillemette	Yves	Yves	228,58
D2100043	2021-02-25	Roy	Josée	Josée	228,58
					8 855,37

ADOPTÉE

7.2 APPROBATION DES COMPTES À PAYER

034-03-2021

ADOPTION DES COMPTES À PAYER AU 28 FÉVRIER 2021

Sur la proposition de : Monsieur Ghislain Privé

Appuyé par : Monsieur Bernard Demers

Il est résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le Conseil de la municipalité de Béthanie accepte les dépenses de la liste des fournisseurs tels que présentés ci-dessous et en autorise les déboursés :

Liste des comptes à payer au 28 février 2021

nom	description	montant	Total
Cooptel	facturation mensuelle Contrat APO 2020 03	133,10	133,10
R.I.A.M.	MO Contrat APO 2020 03	259,38	
	MR Contrat APO 2020 03	979,03	
	RD	1 230,93	2 469,34
Hydro Québec	492 ch. Béthanie	71,61	71,61
Eurofins, Environex	analyse d'eau	98,01	98,01
Gaz Propane Rainville Inc.	achat gaz propane	2 037,13	2 037,13
Papeterie Atlas	fournitures de bureau	240,94	
	fournitures de bureau	21,38	262,32
Paul Lussier	frais de déplacement	32,50	
	frais de déplacement	65,00	97,50
Thomas Yvon	frais de déplacement	36,50	
	frais de déplacement	7,50	44,00
Buropro Citation	entretien photocopieur	84,08	84,08
Les Extincteurs Guy Bond & Fils	achat support mural	24,32	24,32
	honoraires		
Cain Lamarre	professionnels	163,53	163,53
Mun. Village de Roxton Falls	premiers répondants	97,23	97,23
			5 582,17

ADOPTÉE

7.3 RAPPORTS FINANCIERS MENSUELS

7.3.1 CONCILIATION BANCAIRE AU 28 FÉVRIER 2021

La directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe dépose la conciliation bancaire au 28 février 2021 (incluant la liste des chèques et dépôts en circulation), laquelle démontre un solde aux livres de 34 327.24 \$.

7.3.2 RAPPORT BUDGÉTAIRE AU 29 FÉVRIER 2020

La directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe dépose le rapport budgétaire au 28 février 2021 lequel démontre des revenus de 457 711.48 \$ et des dépenses de fonctionnement de 74 408.77 \$.

8 SÉCURITÉ PUBLIQUE (POLICE, INCENDIE)

8.1 RAPPORT DU SERVICE DES PREMIERS RÉPONDANTS ;

La directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe dépose le rapport du service de premiers répondants pour la période de février 2021.

8.2 ADOPTION DU RAPPORT ANNUEL 2020 EN PRÉVENTION INCENDIE;

035-03-2021

ADOPTION DU RAPPORT ANNUEL 2020 EN PRÉVENTION INCENDIE ;

ATTENDU QUE la MRC d'Acton a envoyé par courriel son rapport annuel en prévention incendie pour approbation par le conseil municipal ;

ATTENDU QUE les membres du conseil municipal en ont pris connaissance lors de la commission administrative tenue le 1 mars dernier ;

Sur la proposition de : Monsieur Bernard Demers

Appuyé par : Monsieur Yves Guillemette

Il est résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le Conseil de la Municipalité de Béthanie adopte le rapport tel que présenté.

ADOPTÉE

8.3 AVIS DE MOTION PROJET DE RÈGLEMENT G-100.1 FINAL ;

036-03-2021 AVIS DE MOTION PROJET DE RÈGLEMENT G-100.1 FINAL ;

AVIS DE MOTION est donné **par monsieur Michel Côté** conseiller au **poste numéro 6** qu'à une séance ultérieure, il sera déposé pour adoption avec dispense de lecture du règlement G-100.1 final;

À noter que chaque membre du conseil municipal a reçu une copie du projet de règlement G-100.1 version finale.

À noter qu'un avis de motion concernant le projet de règlement G-100.1 version final avait déjà été déposé lors de la séance régulière de décembre 2021, mais devant certaine anomalie et omission et après échange sur le sujet avec la MRC d'Acton, le conseil municipal en convient de reprendre le processus.

9 TRANSPORT ROUTIER ET HYGIÈNE DU MILIEU

9.1 RAPPORT DU DÉLÉGUÉ À LA RÉGIE INTERMUNICIPALE D'ACTON ET DES MASKOUTAINS ;

Monsieur Boniface Dalle-Vedove, délégué de la municipalité à la RIAM présente son rapport.

9.2 OCTROI DU CONTRAT DE GRATTAGE DES CHEMINS MUNICIPAUX 2021;

037-03-2021 OCTROI DU CONTRAT DE GRATTAGE DES CHEMINS MUNICIPAUX 2021 ;

ATTENDU QUE la Municipalité avait revu ses attentes ainsi que ses moyens de gestion concernant les opérations de nivelage.

ATTENDU QUE la municipalité de Béthanie avait eu une entente de principe sur un contrat à taux horaire pour l'année 2020 avec la firme Excavation Alex Gagné Inc.

ATTENDU QU'il y a eu entente de principe avec une majoration de 0,3 % d'augmentation du taux horaire le 17 février dernier. Entente de principe signée par la directrice générale et par le vice-président du comité voirie monsieur Ghislain Privé.

Sur la proposition de : Monsieur Michel Demers
Appuyé par : Monsieur Ghislain Privé
Il est résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le Conseil de la municipalité de Béthanie octroie à Excavation. L.G. Inc. les travaux de grattage de chemin pour l'année 2021 selon le renouvellement de l'entente tel que présenté.

QUE les sommes soient prélevées à même les crédits votés pour 2021 des dépenses pour le nivelage des chemins.

ADOPTÉE

9.3 MANDAT À MONSIEUR ROBERT DÉSILETS POUR ALLER EN APPEL D'OFFRES PAR INVITATION CONCERNANT LES TRAVAUX DE PAVAGE 2021 SUR LE CHEMIN MOUTON;

038-03-2021

MANDAT À MONSIEUR ROBERT DÉSILETS POUR ALLER EN APPEL D'OFFRES PAR INVITATION CONCERNANT LES TRAVAUX DE PAVAGE 2021 SUR LE CHEMIN MOUTON;

ATTENDU QUE monsieur Robert Désilets a terminé son mandat de directeur général le 31 décembre 2020;

ATTENDU QUE madame Marilou Landry, directrice générale et secrétaire-trésorière en poste depuis le 1^{er} janvier 2021 a remis sa lettre de démission le jeudi 18 février dernier;

ATTENDU QUE le conseil de la municipalité désire aller de l'avant avec son projet de travaux de pavage sur le chemin Mouton et souhaite sa réalisation avant le 24 juin prochain;

Sur la proposition de : Monsieur Michel Côté
Appuyé par : Monsieur Ghislain Privé
Il est résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil de la municipalité de Béthanie mandate monsieur Robert Désilets afin d'aller en appel d'offres par invitation, concernant les travaux de pavage prévu pour l'année 2021 sur le chemin Mouton.

ADOPTÉE

9.4 DEMANDE D'UNE SURLARGEUR DE LA CHAUSSÉE DANS LA SECTION HAMEAU DE LA MUNICIPALITÉ DE BÉTHANIE POUR Y INCLURE UN TROTTOIR LIGNÉ AU SOL SUR UNE DISTANCE D'ENVIRON UN KILOMÈTRE;

039-03-2021

DEMANDE D'UNE SURLARGEUR DE LA CHAUSSÉE DANS LA SECTION HAMEAU DE LA MUNICIPALITÉ DE BÉTHANIE POUR Y INCLURE UN TROTTOIR LIGNÉ AU SOL SUR UNE DISTANCE D'ENVIRON UN KILOMÈTRE;

ATTENDU QUE la municipalité de Béthanie a été informée par le ministère des Transport du Québec que les travaux de réfection du chemin de Béthanie seront effectués cette année (2021) sur toute la section du chemin traversant la municipalité;

ATTENDU QUE les membres du conseil municipal ont mis en œuvre en 2020 un plan d'embellissement du chemin de Béthanie dans le secteur décrit comme le «hameau» dans le cadre des festivités du 100^e anniversaire de l'incorporation de la municipalité de Béthanie fondée le 2 mars 1920;

ATTENDU QUE les membres du conseil de la municipalité de Béthanie désirent mettre en valeur le noyau villageois (hameau) tout en sécurisant ses résidents;

ATTENDU QUE la municipalité prévoit la réalisation d'une place commémorative du 100^e ouverte au public sur la portion nord du Centre communautaire ainsi qu'un marché public;

ATTENDU QUE dans la section de 1 km dans le hameau on retrouve le centre communautaire, le parc des loisirs derrière l'église, le parc enfant avec une surface de jeux multidisciplinaire ainsi que la patinoire des loisirs de Béthanie;

ATTENDU QU'en période normale, plusieurs activités festives ont lieu dans les parcs et le Centre communautaire en saison estivale avec la participation de centaines de personnes;

ATTENDU QUE les résidents du hameau doivent régulièrement se rendre à pied aux boîtes postales situées au Centre communautaire en empruntant la rue;

ATTENDU QU'il y a un réel danger pour les piétons de circuler en bordure du chemin de Béthanie alors qu'il n'y a aucun espace pour y circuler en toute sécurité;

ATTENDU QUE ces travaux auront un impact positif sur la sécurité des citoyens dans le noyau villageois ainsi que sur l'ensemble de cette route achalandée;

Sur la proposition de : Monsieur Michel Demers

Appuyé par : Monsieur Monsieur Michel Côté

Il est résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil de la municipalité de Béthanie remercie les responsables du ministère des Transports section Montérégie pour la planification de la réfection du chemin de Béthanie sur tout le territoire de la municipalité;

QUE les membres-conseil municipal demandent aux instances du Ministère d'élargir l'accotement du chemin de 1 mètre de chaque côté du chemin de Béthanie sur toute la section du «hameau» d'une longueur de +/- 1 km et d'y faire un marquage au sol pour délimiter un trottoir de chaque côté de la rue afin de rendre la circulation piétonnière et des vélos sécuritaires;

QUE les membres du conseil autorisent la directrice générale et secrétaire-trésorière, ainsi que le maire, M. Boniface Dalle-Vedove, à signer les ententes nécessaires pour le bon déroulement du dossier.

QU'une copie de cette résolution soit transmise à monsieur Guy Lavoie, directeur à la direction des projets, section direction générale de la Montérégie du ministère des Transports du Québec.

ADOPTÉE

10 URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE ;

10.1 RAPPORT DU SERVICE D'INSPECTION;

11 LOISIRS ET CULTURE;

12 AUTRES INFORMATIONS;

13 PÉRIODE DE QUESTIONS;

14 LEVÉE DE LA SÉANCE;

040-03-2021

LEVÉE

Sur la proposition de : Monsieur Bernard Demers
Appuyé par : Monsieur Michel Demers
Il est résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE la séance soit levée 19h00

ADOPTÉE

Adopté ce 12 avril 2021

Lise Lapointe Brin,
Directrice générale et
secrétaire-trésorière adjointe

Boniface Dalle Vedove,
Maire